



Système Parcellle - EPL D'ARRAS - MiniPest

Désherbage mécanique/thermique

Diversification et allongement de la rotation

Lutte génétique

OAD, analyse du risque, optimisation de la dose

Variétés et matériel végétal



Année de publication 2019 (mis à jour le 21 fév 2024)

Carte d'identité du groupe



Structure de l'ingénieur réseau

Conventionnel
-70% IFT total

Objectif de réduction visé

Nom de l'ingénieur réseau

MiniPest

Date d'entrée dans le réseau

Site EPL D'ARRAS

Présentation du système

Conception du système

Le système parcellle (ou parcellle agriculteur) est une nouveauté sur cette seconde version du projet Dephy. Cette parcellle ajoutée au projet MiniPest a pour but de mener à bien l'ensemble des cultures de la rotation, selon les mêmes critères que le système réduction en microparcelle, sur une échelle cette fois-ci plus grande.

Cette parcellle appartenant à un agriculteur, la mise en place des cultures dépend en partie des habitudes de conduite culturelle du propriétaire. La rotation en place est donc différente de celle des microparcelles,

toutefois, l'objectif reste de pouvoir cultiver au moins une fois l'ensemble des cultures présentes en système réduction.

La réalisation d'une expérimentation sur une surface d'un peu plus d'un hectare a pour but de mieux comprendre la faisabilité d'un tel système et d'accroître le transfert des données et des connaissances acquises auprès des agriculteurs. En 2020 la parcelle était située à proximité de la commune d'Agny, les caractéristiques pédo-climatiques restent proches de celles du système en micro-parcelles. L'année culturelle suivante a vu un changement de parcelle suite à un remembrement, celle-ci reste tout de même à proximité, entre Arras et Boiry Sainte Rictrude.

Mots clés :

*Parcelle agriculteur - Réduction de produits phytosanitaires - Expérimentation sur une grande surface
- Etude de la faisabilité - Réduction de l'usage des produits phytosanitaires*

Caractéristiques du système



Espèces : Blé tendre d'hiver, pomme de terre, colza oléagineux, pois protéagineux, betterave sucrière.

Interculture : Couvert végétal.

Fertilisation : Azote, potasse magnésienne.

Gestion de l'irrigation : Aucune irrigation.

Situation de production : Plein champ.

Travail du sol / Gestion des adventices : Désherbage mécanique, déchaumage.

Circuit commercial : Long.

Infrastructures agro-écologiques : Prairie dans une parcelle voisine, bordures du chemin limitrophe enherbées.



Punaise terne adulte sur pomme de terre

Objectifs ▲

| | |
|----------------------------|--|
| Agronomiques | <ul style="list-style-type: none"> Rendement : Baisse de 10% tolérée. Qualité : Respect du cahier des charges pour les pois protéagineux (absence de maladies et adventices). |
| Environnementaux | <ul style="list-style-type: none"> IFT : Aller au delà d'une réduction de 50% de l'utilisation d'intrants pesticides et atteindre à minima une baisse de 70% de l'IFT total. Utilisation des produits les moins toxiques quand cela est possible et à même effet (produits de biocontrôle par exemple). |
| Maîtrise des bioagresseurs | <ul style="list-style-type: none"> Maîtrise des adventices : Absence de vivaces, aucun impact des adventices sur les cultures suivantes. Maîtrise des maladies : Produits toujours commercialisables. Maîtrise des ravageurs : Produits toujours commercialisables. |
| Socio-économiques | <ul style="list-style-type: none"> Marge brute : Acceptation d'une baisse de 5%. Temps de travail : Désherbage manuel impossible. |

Ce projet a trois objectifs prédominants, à savoir :

1. Réduire à l'extrême l'utilisation des produits phytosanitaires tout en maintenant une bonne performance agronomique et économique des systèmes ;
2. Transférer les connaissances vers les producteurs et les apprenants ;
3. Mesurer l'acceptabilité au niveau des acteurs des filières.

Concernant directement le système Parcelle, ce sont les objectifs agronomiques et environnementaux qui doivent être remplis en priorité. Le but étant d'utiliser les intrants phytosanitaires en ultime recours, leur utilisation ne se justifiera qu'afin d'assurer un rendement et une qualité acceptables.



Le mot de l'expérimentateur

* *Texte à compléter*

Stratégies mises en œuvre :

Gestion des adventices ▲

Avertissement : seuls les principaux leviers mis en œuvre dans le cadre de l'expérimentation et permettant une réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires sont présentés sur ce schéma. Il ne s'agit pas de la stratégie complète de gestion des adventices.

*(Schéma décisionnel à insérer)

*Tableau à compléter

| Leviers | Principes d'action | Enseignements |
|---------|--------------------|---------------|
| | | |
| | | |
| | | |

Gestion des ravageurs ▲

Avertissement : seuls les principaux leviers mis en œuvre dans le cadre de l'expérimentation et permettant une réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires sont présentés sur ce schéma. Il ne s'agit pas de la stratégie complète de gestion des ravageurs.

*(Schéma décisionnel à insérer)

*Tableau à compléter

| Leviers | Principes d'action | Enseignements |
|---------|--------------------|---------------|
| | | |
| | | |
| | | |

Gestion des maladies ▲

Avertissement : seuls les principaux leviers mis en œuvre dans le cadre de l'expérimentation et permettant une réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires sont présentés sur ce schéma. Il ne s'agit pas de la stratégie complète de gestion des maladies.

*(Schéma décisionnel à insérer)

*Tableau à compléter

| Leviers | Principes d'action | Enseignements |
|---------|--------------------|---------------|
| | | |
| | | |
| | | |

Maîtrise des bioagresseurs

* Tableau à compléter

| | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|--|
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |

* Texte à compléter

Performances du système

Performance ... (sous-titre à compléter)

**A compléter (graphique + texte)*

Performance ... (sous-titre à compléter)

**A compléter (graphique + texte)*

Performance ... (sous-titre à compléter)

**A compléter (graphique + texte)*

Evaluation multicritère

**A compléter (graphique + texte)*

Zoom sur... (titre à compléter) ▲

* A compléter

Transfert en exploitations agricoles ▲

* A compléter

Pistes d'amélioration, enseignements et perspectives

** Texte à compléter*

Productions associées à ce système de culture

Bulletin d'infos MINIPEST N°1

EDITO

Conformé aux résultats positifs obtenus par le programme Digphy Expo 2011-2018, l'ambition de la nouvelle version Minipest est d'aller au-delà des 50 % de réduction des produits phytosanitaires et de ne faire appeler à ce dernier qu'avec rétrospect. Un nouveau appel à réduction est donc comparé à un itinéraire de « référence » représentant la moyenne de l'exploitation régionale. Parallèlement à l'expérimentation, une partie agricultrice d'un hectare conduite en mode « réduction ». Chaque culture sera testée grandeur nature au moins une fois dans le durant des années (2019-2024). Cette démarche permettra de mieux appréhender la faisabilité et la transférabilité aux agriculteurs des leviers mis en œuvre sur les sites expérimentaux. En attendant voici les premiers résultats concernant l'année 2019...

RAPPEL DU PROTOCOLE PRÉCÉDENT

Depuis le précédent programme, les agriculteurs étaient invités à réduire progressivement l'utilisation des produits phytosanitaires dans leurs cultures. Les objectifs étaient de réduire de 50 % les doses et de limiter les risques pour l'environnement, les hommes et la santé.

En 2019, le programme passe à la phase de transférabilité et de validation. Il est donc nécessaire de faire évoluer le protocole pour prendre en compte les évolutions réglementaires et les évolutions pratiques.

ASSOLEMENT

L'assoulement des cultures est réalisée avec les cultures pratiquées dans le bassin versant de l'Orne. Ces cultures sont : la pomme de terre, la pomme de terre de la vallée de l'Orne, la pomme de terre de la vallée de l'Orne-Méthoué (AL) et la pomme de la Linéa Produc pour le site de Longes (BL). Ces dernières, différentes selon les sites, sont le même pour les deux cultures testées dans un site donné. Ainsi, AL-cultures sont mises en place dans chaque site expérimental.

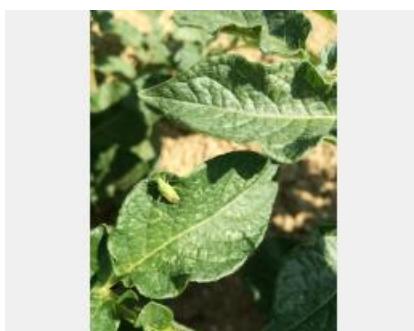
Bulletin d'information MiniPest n°1 Avril 2020

Bulletin d'information MiniPest n°2 Septembre 2020

Bulletin d'information MiniPest

Bulletin d'informaion Minipest n°3 Janvier 2021.pdf

Galerie photos



Capside de la pomme de terre (punaise verte)



Punaise terne sur pomme de terre



Pomme de terre sur système Parcelle le 27-07-2020



[Pomme de terre sur le système](#)
[Parcelle 27-07-2020](#)

[Pomme de terre sur le système](#)
[Parcelle 27-07-2020](#)

Contact



Stéphane HERVIEU

Pilote d'expérimentation - EPL d'Arras

stephane.hervieu@educagri.fr

 06 34 84 93 84